

**M. Garland:** Le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que son budget supplémentaire, tel qu'il a été appelé dans le discours du trône, sera présenté assez tôt pour en permettre l'étude ici avant le congé de Noël?

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** L'honorable député a pris connaissance de la déclaration que renfermait hier le discours du trône, savoir qu'on se propose de présenter un budget supplémentaire, comme on l'a appelé, avant le congé de Noël. La date exacte n'en a pas été annoncée, mais elle le sera en temps opportun. Je suis sûr que ce sera assez tôt pour l'opposition.

LES AFFAIRES INDIENNES—ON DEMANDE QUE LE COMITÉ MIXTE SOIT DE NOUVEAU INSTITUÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, à propos, si je ne m'abuse, d'une omission du discours du trône. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de proposer que le Comité mixte sur les affaires indiennes soit de nouveau institué au cours de la présente session?

**L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Oui, monsieur l'Orateur.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MANUTENTIONNAIRES DE CÉRÉALES—DEMANDE D'UNE DÉCLARATION RELATIVE AU RÈGLEMENT DE LA GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Hazen Argue (Assiniboïa):** J'ai une question à poser au ministre du Travail. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles dispositions ont été prises et quel progrès a été fait en vue de régler la grève des manutentionnaires de céréales, grève qui présente une très grave menace au revenu des producteurs de céréales de l'Ouest?

**L'hon. Michael Starr (ministre du Travail):** Le ministère du Travail a mis en tout temps ses services à la disposition des deux parties au conflit. Vu la situation qui existe entre les employeurs, d'une part, et les syndicats ouvriers, d'autre part, et vu qu'ils n'en sont pas arrivés à un accord satisfaisant, nous avons nommé un commissaire enquêteur industriel, M. Craig Munroe, C.R., de New-Westminster. Il tient des réunions chaque jour afin de faciliter la conclusion d'un accord entre les parties en cause.

**M. Argue:** Le ministre pourrait-il nous faire part des renseignements qu'il possède quant

[M. l'Orateur.]

aux progrès qui ont été réalisés jusqu'ici en vue d'un règlement? Le commissaire prévoit-il un règlement prochain?

**L'hon. M. Starr:** Le commissaire nous informe qu'il a bon espoir que les parties en arrivent à une solution acceptable à chacune.

MENACE DE GRÈVE DU RAIL—INTERPELLATION AU SUJET DES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Puis-je poser une question au ministre des Transports? Je voudrais savoir ce que le gouvernement entend faire, si tant est qu'il fasse quelque chose, à propos de la grève nationale du rail prévue pour le 3 décembre.

**L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):** Comme cette question touche toute la nation, la question devrait être adressée, je pense, au premier ministre.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Évidemment, le problème intéresse deux ministères: celui des Transports et celui du Travail. Des dispositions ont été prises en vue d'une réunion qui doit avoir lieu demain à Montréal afin de permettre aux ministres représentant le gouvernement, aux présidents des compagnies de chemin de fer et aux syndicats ouvriers intéressés de discuter la question. Les ministres auront tout d'abord des entretiens avec les syndicats, puis avec les représentants des chemins de fer. Représenteront le gouvernement le ministre des Transports (M. Balcer), le ministre du Travail (M. Starr) auxquels se joindra le ministre des Postes (M. Hamilton), qui représente une des circonscriptions de Montréal.

**L'hon. M. Chevrier:** Puis-je poser une question complémentaire? Est-ce que le gouvernement a pris une décision à l'égard d'une subvention qui permettrait de faire face aux augmentations de salaires?

**M. l'Orateur:** L'honorable député pose une question générale portant sur la politique administrative. Si le gouvernement jugeait à propos de traiter les choses ainsi, la question serait recevable, mais il s'agit d'une question de politique administrative.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Qu'on me permette de demander au premier ministre s'il a l'intention de participer aux entretiens dont il a parlé?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre prendra toujours part aux discussions quand ce sera utile. Ces entretiens ne sont que préliminaires et si, à la lumière des constatations futures, le premier ministre, selon lui ou de l'avis du gouvernement, peut être utile de quelque manière, alors bien entendu il prendra part aux discussions.